

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

**LUNDI 27 MAI 2019
A 19heures**

Salle du Conseil

Mairie de Quissac



**CONVOCATION
CONSEIL MUNICIPAL**

Chère Collègue, Cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL MAIRIE DE QUISSAC

LUNDI 27 MAI 2019
A 19 heures

1°) APPROBATION DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2019

- Rapporteur : Monsieur CATHALA Serge

2°) RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES TRAVAUX ROUTE DE SOMMIERES ET FAUBOURG DU PONT

- Rapporteur : Monsieur CATHALA Serge

3°) DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX DE RELIURE COMPOIX et REGISTRES

- Rapporteur : Monsieur GUERIN Bernard

4°) AIDE DE PREVENTION REGISTRE SECURITE

- Rapporteur : Monsieur GUERIN Bernard

5°) INDEMNITES (travaux supplémentaires Elections EUROPEENNES 26 MAI 2019

- Rapporteur : Monsieur GUERIN Bernard

6°) Délibération relative à la création d'un service de paiement en ligne

- Rapporteur : Monsieur GUERIN Bernard

Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Serge CATHALA



SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 MAI 2019, Convocation du 21 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 27 MAI 2019 à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de Quissac proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.22121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 23

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 15

Nombre de Conseillers votants : 17

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

Mmes AUBERT Martine, SANCHEZ Jeannette, CAZALIS Pauline, TOURNEREAU Anais, GUIBAL Francine et MM CATHALA Serge, SOROLLA Emmanuel, GUERIN Bernard, DELON Alain, M. CAZALIS Sébastien, DREVON Nicolas, LABRUGUIERE Eric, PERRY Julien, ABRIEU Jean Luc, RINALDI Gérard.

Procurations :

Mme MARTIN-AVIGNON Catherine qui donne sa procuration à Mme AUBERT Martine

Mme BRUNEL Isabelle qui donne sa procuration à M. PERRY Julien

Excusé (e) s:

Mme TELLIER florence, Mme THEROND Laurence, Mme GARCIE Brigitte, M. ALILI Abdelouhab, M. BOURHIL Mohamed, VINVANT Olivier

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Serge CATHALA, maire.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Madame CAZALIS Pauline

7°) Mouvement « Nous voulons des coquelicots », pour l'interdiction des pesticides de synthèse. Soutien à ce mouvement

- Rapporteur : Mme CAZALIS Pauline

L'équipe municipale a d'ores et déjà signé la pétition du mouvement « Nous voulons des coquelicots », pour l'interdiction des pesticides de synthèse, qui a été signée par plus de 650 000 personnes en France.

Nous proposons aujourd'hui de faire une délibération de soutien à ce mouvement qui part du postulat que tous, agriculteurs et autres, sommes victimes d'une industrie qui fabrique des produits dangereux.

Il s'agit donc d'inciter les industriels à en créer d'autres, plus respectueux de notre santé et de l'environnement.

Notre équipe s'est engagée très tôt, avec la décision d'arrêter l'utilisation d'herbicides sur la voie publique dès 2014, dans une démarche environnementale. Soutenir ce mouvement nous est donc apparu comme logique et pertinent, et nous espérons qu'il en sera de même pour vous.

Le texte de l'appel :

« Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans; la moitié des papillons en vingt ans; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde !

Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection.

Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes".

Après avoir oui l'exposé de son rapporteur le conseil municipal à l'unanimité décide de soutenir cette action

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H30

Le Maire
Serge CATHALA

